

Licence professionnelle **Métiers des administrations et collectivités territoriales**

Parcours Management et pilotage des services administratifs

Présentation

Ce parcours forme les **cadres intermédiaires des collectivités territoriales** en apportant les compétences métiers nécessaires au **pilotage des services administratifs des collectivités** et au management des équipes de proximité.

La **préparation au concours de rédacteur territorial principal** est un complément essentiel de l'insertion professionnelle de cette licence. Elle est intégrée dans le cursus de formation.

Cette formation se déroule en **alternance**. L'étudiant alterne une semaine à l'IUT et deux semaines en collectivité.

Exemples de missions pouvant être confiées lors de l'alternance :

- Suivre le budget d'une agglomération et proposer des présentations du budget accessibles et compréhensibles pour les usagers (élus et habitants)
- Mise en place des 1607 h au sein d'une commune de 6000 habitants
- Élaboration et mise en place d'un nouveau régime indemnitaire au sein d'une commune
- Élaboration et mise en place d'une politique d'insertion des agents en situation de handicap au sein de la collectivité
- Réalisation du projet : «wifi libre» dans les établissements publics communaux
- Réorganisation du Pôle Animation Sociale du CCAS pour une meilleure continuité des services

Objectifs

A l'issue de la formation, l'étudiant est en capacité de :

- Comprendre les principes et enjeux de la fonction publique territoriale
- Gérer l'activité au sein des services administratifs
- Élaborer et contrôler le budget d'une collectivité, gérer la dette
- Mettre en œuvre les orientations stratégiques des politiques publiques
- Manager un service administratif

Admission

Public formation initiale : titulaires (ou être en cours) d'un diplôme de niveau III (bac+2)

Sélection sur dossier et entretien devant un jury. Cette formation peut être accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac+2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- Si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études,
- Ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes

- Ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant.

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#).

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Le recrutement se fait sur **dossier puis sur entretien**. A l'issue de ces étapes, l'admission est **définitive à la signature du contrat d'apprentissage**. Aucun pré-requis n'est nécessaire pour intégrer ce parcours de formation. Sont déterminants dans le recrutement :

- le projet professionnel du candidat et sa motivation pour travailler en collectivité territoriale,
- la capacité à suivre, à travailler en autonomie et à réaliser un mémoire.

Ouverture de la procédure de candidature pour 2020

- Session 1 : du 4 mars au 17 avril
- Session 2 : du 15 mai au 17 juin

Pour candidater, cliquer ici sur le site [e-candidat](#)

Pour trouver la LP MACT sur *e-candidat*, veuillez-vous rendre dans la rubrique "offre de formation" puis IUT2 Grenoble.

Sélection sur **dossier à partir des éléments suivants** :

- Notes du baccalauréat et notes de toutes les années d'études après le baccalauréat jusqu'à ce jour. (Les candidats qui passent des examens en juillet devront fournir leurs notes d'examen dès qu'ils les obtiendront)
- Lettre de motivation d'entrée dans la formation présentant votre projet professionnel
- 1 CV

Sur entretien :

- Le projet professionnel ainsi que la posture professionnelle de l'étudiant sont déterminants

Recherche de contrat :

- Le jour de l'entretien : atelier *méthodologie de recherche de contrat*
- Une semaine plus tard : validation du CV et de la lettre de motivation

Poursuite d'études

Ce parcours de licence a pour finalité immédiate l'insertion professionnelle.

Bien souvent, la collectivité vous a retenu pour votre apprentissage dans le cadre d'une politique de Gestion des Compétences et des Emplois Prévisionnelle (GPEC). Cela signifie qu'elle souhaite vous recruter à l'issue de l'année de formation si vous avez fait vos preuves.

Le **CDG38**, partenaire de la formation, vous met également en relation avec les collectivités qui recrutent sur des postes de « technicien territorial » au sein du Département de l'Isère.

L'accès à l'emploi est direct, en CDD. Les concours de la FPT ont lieu tous les 18 mois. Dans le cadre de la formation vous êtes préparés au concours de **Rédacteur Territorial Principal**.

Exemple de postes sur lesquels vous pouvez postuler à la sortie de la formation - *source : site emploi territorial, filière administrative, catégorie d'emploi B, à la date du 22/02/2018.*

- Secrétaire de mairie au sein d'une commune de 2000 habitants
- Référent achat et commande publique au sein d'une commune de – de 20 000 habitants
- Agent de développement tourisme au sein d'une communauté de communes
- Assistant de gestion ressources humaines
- Référent budgétaire et financier au sein d'un CCAS
- Responsable du pôle des services scolaires et périscolaires au sein d'une commune de 4 000 habitants

Infos pratiques :

- > **Composante** : Institut Universitaire de Technologie Grenoble (IUT2)
- > **Durée** : 1 an
- > **Type de formation** : Formation initiale / continue, Formation en apprentissage, Contrat de professionnalisation
- > **Lieu** : Grenoble - Doyen Gosse
- > **Contacts** :

Contact administratif

Secrétariat LP MACT
 lpmack@iut2.univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Licence professionnelle

UE L'environnement territorial	12 ECTS	108h
- Organisation et compétences des collectivités territoriales		24h
- Enjeux et principes de la fonction publique territoriale		18h
- Développement durable : du concept à la mise en oeuvre		12h
- Modes de gestion des CT et suivi des satellites		30h
- Fonctionnement des CT : le cadre juridique général		24h

UE La gestion de l'activité au sein des services admin.	15 ECTS	174h
- Le cadre juridique et l'action des CT		24h
- Achat public, marchés public et contrats		36h
- Préparation, exécution et suivi budgétaire		30h
- Pilotage financier		32h
- Gestion administrative et statutaire de l'agent		28h
- Ressources humaines : leviers de la motivation des agents		24h

UE Les politiques publiques et le cadre de vie	5 ECTS	60h
- Aménagement, urbanisme et déplacements		12h
- Organisation de l'aide et de l'action sociale		12h
- Nouveaux enjeux des politiques culturelles		12h
- Politique locale de développement économique		12h
- Politique de la ville et de la cohésion sociale		12h

UE La conduite de l'action en milieu professionnel	10 ECTS	108h
---	---------	------

- Animation des démarches de concertation locale		18h
- Management d'une équipe au quotidien		24h
- Techniques et outils de communication		24h
- Travail en mode projet		24h
- Anglais		18h
UE Projet tuteuré	6 ECTS	190h
UE Stage	12 ECTS	